

Nom et prénom de l'élève :

Ecole :

POURSUITE DE LA SCOLARITÉ A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Au titre de l'année scolaire 2022/2023

FICHE RÉCAPITULATIVE DES DOCUMENTS A FOURNIR

Pour avis de l'IEN (*si redoublement ou raccourcissement de scolarité*)
et devant la commission d'appel

(À cocher et à joindre à chaque dossier)

A - Une note de liaison explicite, rédigée par l'enseignant et le directeur, qui doit comporter :

a) le parcours scolaire de l'élève

b) les différentes aides apportées durant cette scolarité (PPRE, ...)

c) les dates des entretiens et les propositions d'aide faites à la famille

B - L'avis du psychologue de l'éducation nationale ou du maître de réseau qui a pris l'élève en charge (en cas de maintien uniquement)

C - Des travaux significatifs, de début d'année scolaire et plus récents, de l'élève (dont une production d'écrit)

D - Le livret scolaire unique

F - Une lettre explicative des parents s'ils le désirent (uniquement pour la commission d'appel)

G - Les comptes rendus des équipes éducatives

H - Relevé de l'assiduité scolaire

**Vous pouvez confier les originaux des cahiers et travaux
de l'élève.
Ils vous seront restitués.**